



Revue de Presse

mardi 05 février 2008

S O M M A I R E

mardi 05 février 2008

ENDESA ET ENDESA FRANCE

Energie : La centrale Émile-Huchet dans l'aventure du gaz Les Affiches d'alsace et de Lorraine - Moniteur .- 25/01/2008	1
Sorégies s'achète une usine à gaz en Moselle Centre Presse Vienne .- 01/02/2008	2
En bref La Provence Aix - Pays D'Aix .- 04/02/2008	3
Centrale thermique.Des fumées non nocives La Marseillaise .- 04/02/2008	4
Adeva : rester solidaires pour être plus fort.... La Presse de la Manche Cherbourg .- 02/02/2008	5
Iberdrola organise la riposte contre EDF La Tribune .- 05/02/2008	8

CONCURRENCE

EDF essaie de calmer le jeu sur le dossier Iberdrola Les Echos .- 05/02/2008	10
La justice appelée à trancher un conflit tarifaire avec EDF Les Echos .- 05/02/2008	11
EDF va exploiter des centrales nucléaires hors de France La Croix .- 05/02/2008	12
Vestas Wind Systems surprend positivement les investisseurs La Tribune .- 05/02/2008	13
Reliance Power réussit son entrée à la Bourse de Bombay La Tribune .- 05/02/2008	14
Gaz de France et RWE pressentis pour Nabucco Le Figaro économie .- 05/02/2008	15

MARCHE

UK plans 'too weak' to boost wind power Financial Times Europe .- 05/02/2008	16
The power of wind Financial Times Europe .- 05/02/2008	17
Le nouvel âge d'or de la houille Les Echos .- 05/02/2008	18
La nouvelle bataille de la lumière Le Figaro économie .- 05/02/2008	19

ENVIRONNEMENT

Chantal Jouanno à la tête de l'Ademe Les Echos .- 05/02/2008	21
Timing serré sur le plan climat La Tribune .- 05/02/2008	22

ENDESA ET ENDESA FRANCE



Énergie : La centrale Émile-Huchet dans l'aventure du gaz

PLUS DE 350 EMPLOIS

Endesa va presque doubler la capacité d'Émile-Huchet qui est actuellement de 1.086 MW en y ajoutant ces deux tranches de 430 MW chacune à cycle combiné gaz, une technologie d'avenir en associant ses deux turbines, à gaz et à vapeur sur la même ligne d'arbres. La réduction des émissions de CO₂ (375 g contre 900 à 1.000 g au charbon), sa consommation en eau trois fois inférieure, et surtout son rendement de 57 % (contre 40 % voire 30 % pour les plus anciennes centrales au charbon), pérennise Émile-Huchet pour 25 ans. Le groupe 5 construit en 1972 (343 MW) qui fonctionne au charbon et au gaz de la cokerie voisine n'ira pas au-delà de 2015 ou ne pourra assurer plus de 20.000 heures à partir du 1^{er} janvier 2008. Environ 45 emplois supplémentaires vont étoffer l'effectif qui s'établira autour de 350 personnes sans compter la centaine d'emplois de sous-traitance générés dans le même temps. Les travaux mobiliseront 300 personnes pendant 30 mois pour voir un branchement sur le réseau de RTE en 2010.

Endesa en outre a choisi d'installer toute l'ingénierie de son activité française à Émile-Huchet. Du reste la maîtrise d'ouvrage pour l'ingénierie a été sous-traitée à CdF Ingénierie dont l'expertise issue de Charbonnages est ici pleinement reconnue. L'Espagnol envisage de doubler sa capacité en France (4.000 MW) avec des cycles combinés gaz, une centrale au charbon propre au Havre, et l'éolien. Marc Cazelet, l'ancien directeur de la centrale, remplacé par Germain Grandjean, est chargé de ce développement. « *Le KWh d'électricité se vend à des prix astronomiques aux heures de pointe. L'électricité thermique est de ce fait incontournable* » a rappelé Alberto Rivals. La France devra se doter de 5.200 MW thermique avant l'horizon 2015. Elle peut déjà compter sur les mégawatts d'Émile-Huchet.

UNE CENTRALE BIENTÔT ALLEMANDE...

« *Je suis aussi un peu triste* » a glissé dans son discours Jesus Olmos le numéro 3 d'Endesa. Il songeait à ce pied de nez du destin que lui fait la mondialisation et son cortège de consolidations mené dans les sphères des grands énergéticiens européens. Demain, sans doute avant le 1^{er} mars 2008, en vertu de l'accord existant entre l'opérateur Italien Enel en passe de mettre la main sur Endesa, et le géant allemand Eon, l'actif Endesa France sera cédé à l'électricien allemand. « *Cela ne devrait pas changer notre plan industriel* » assure Jesus Olmo. Reste une question, qu'advient-il des 16,5 % de Charbonnages de France et des 18,5 % d'EDF encore présents au capital de Endesa France. « *L'État se donne le temps de voir clair dans le nouvel actionnariat de la SNET. Il pourrait alors céder l'ensemble des 35 % à un groupe. C'est l'APE, l'agence des participations de l'État qui en décidera, sans doute avant le printemps prochain* » explique André Sainjon, président du conseil d'administration de Endesa France, mais aussi ancien secrétaire général de CGT Métallurgie, présent hier à la centrale Émile-Huchet. Ce groupe pourrait être Gaz de France. « *Elle était espagnole, elle sera à nos amis allemands, c'est l'Europe* » a constaté Philippe Leroy, président du Conseil Général.

Endesa, premier groupe espagnol d'électricité, investit 470 M€ dans deux nouvelles tranches à cycle combiné gaz à la centrale Émile-Huchet de Carling. « *Le site est pérennisé* » affirme le directeur de la filiale française Alberto Rivals.

Superbe ambiance tapas-choucroute, en cette fin novembre, lors du cocktail sous le chapiteau de la première pierre des deux nouvelles tranches à cycle combiné gaz de la centrale Émile-Huchet à Carling dans le Bassin houiller. Une centrale qui s'est joliment mise à l'heure espagnole. « *Nous lançons la centrale dans l'aventure du gaz!* » s'est exclamé Alberto Martin Rivals, directeur général d'Endesa France, actionnaire majoritaire de l'ancienne SNET, société nationale d'électricité thermique, héritée de Charbonnages de France. L'Espagnol pouvait pavoiser et brandir le panache de vapeur d'eau de plus en plus blanc qui s'échappe de la cheminée de 180 m de son fleuron actuel, le groupe VI de 600 mégawatts au charbon, inauguré une matinée d'octobre 1981 par François Mitterrand, et qu'Endesa a mis aux normes environnementales en le dotant cette année d'une station de désulfuration et de dénitrification (85 millions d'euros) qui le prolongera au-delà de 2020. « *C'est un événement de voir pour la première fois un opérateur privé étranger construire de nouvelles tranches dans une activité essentiellement publique en France* » a encore lancé Alberto Rivals au moment de sceller la première pierre en compagnie de Philippe

Leroy président du Conseil Général, du député-maire André Wojciechowski, du préfet Bernard Niquet, de Jesus Olmos, directeur d'Endesa Europe, Philippe Carli, président de Siemens France société qui construira la centrale. Le président du Conseil Général a beaucoup insisté sur « *la force de la tradition industrielle de ce secteur de la Moselle* » et prêché pour l'industrie dans le département. Le préfet Bernard Niquet n'a pas manqué de souligner les vertus de l'héritage de Charbonnages de France en passe d'achever sa mission en Lorraine et qui a réussi à céder ces actifs comme la cokerie voisine. Le patron français de Siemens s'est félicité d'avoir décroché le marché de la construction de ces deux tranches dont la partie chaudière ira à CMI, Cokeril Maintenance Industrie, une société belge qui possède deux entreprises en Moselle.



Sorégies s'achète une usine à gaz en Moselle

Sorégies, fournisseur d'électricité et de gaz dans la Vienne depuis 80 ans, va bientôt être producteur : hier, il s'est allié avec Endesa France pour avoir accès à la production d'une usine de cycle combiné gaz d'ici 2010.



Amandine Gallaud, nouvelle directrice du SIEEDV.

« Un jour ou l'autre les tarifs réglementés vont disparaître. Nous allons devenir producteur car il faut sécuriser nos approvisionnements sur le long terme », résume Jean-Pierre Viou, directeur stratégie et projets de Sorégies Vienne. Hier, le vote des délégués communaux qui composent le syndicat intercommunal (SIEEDV), principal actionnaire de Sorégies, a approuvé le partenariat signé quelques jours auparavant entre les responsables de Sorégies (Jean-Pierre Viou, Arnaud Lepercq et Philippe



Jean-Pierre Viou, Arnaud Lepercq, Philippe Chartier, de la Sorégies, et Alberto Martin Rivals, directeur général d'Endesa France.

Stratégie régionale aussi
Hier, la Sorégies a aussi officialisé la dernière ligne droite de sa fusion avec la Sorégies des Deux-Sèvres, qui se fera d'ici le 1^{er} janvier 2009, et a validé l'arrivée à hauteur de 1,7 % du syndicat intercommunal d'énergie du Maine-et-Loire (qui couvre les 301 communes sauf Angers) dans son capital : Sorégies est déjà distributeur de gaz dans ce département.

Amandine Gallaud, 28 ans, a été nommée, hier, directrice du SIEEDV, syndicat intercommunal, actionnaire principal de Sorégies, en remplacement d'Emmanuel Julien qui prend la direction de Sergies, la société d'économie mixte, sœur de Sorégies, spécialisée dans le renouvelable (avec notamment les éoliennes du Rochereau).

Chartier) et Alberto Martin Rivals, directeur général d'Endesa France.

Par peur d'être une petite fourmi dans la tourmente de la déréglementation des prix de l'énergie voulue par Bruxelles, la Sorégies a donc décidé d'investir. Pour garder la sécurité des prix, le mieux est de produire soi-

même. Pour un prix confidentiel, l'opérateur de la Vienne s'engage pour 25 ans avec Endesa France, filiale du producteur espagnol, qui lui donnera accès à une puissance de 200 mégawatt sur deux usines de production à cycle combiné gaz (naturel). « Cela coûte deux fois et demi moins cher que le nucléaire. Ces unités

fonctionneront 4500 heures dans l'année », précise Jean-Pierre Viou. D'ici 2010, la centrale Emile-Huchet installée à Saint-Avold en Moselle sera achevée. L'accord passé de « 200 MW permettra de couvrir 75 % des besoins de la Vienne », se réjouit Jean-Pierre Viou.

Valérie Bridard

EN BREF

Gardanne

Endesa France communique que les unités de désulfuration et dénitrification des fumées de la centrale vont être mises en service. " *Les riverains pourront observer un panache blanc plus dense essentiellement constitué de vapeur d'eau*" à la sortie de la cheminée de 300 m.

Détente et voyage avec l'Espoir 13

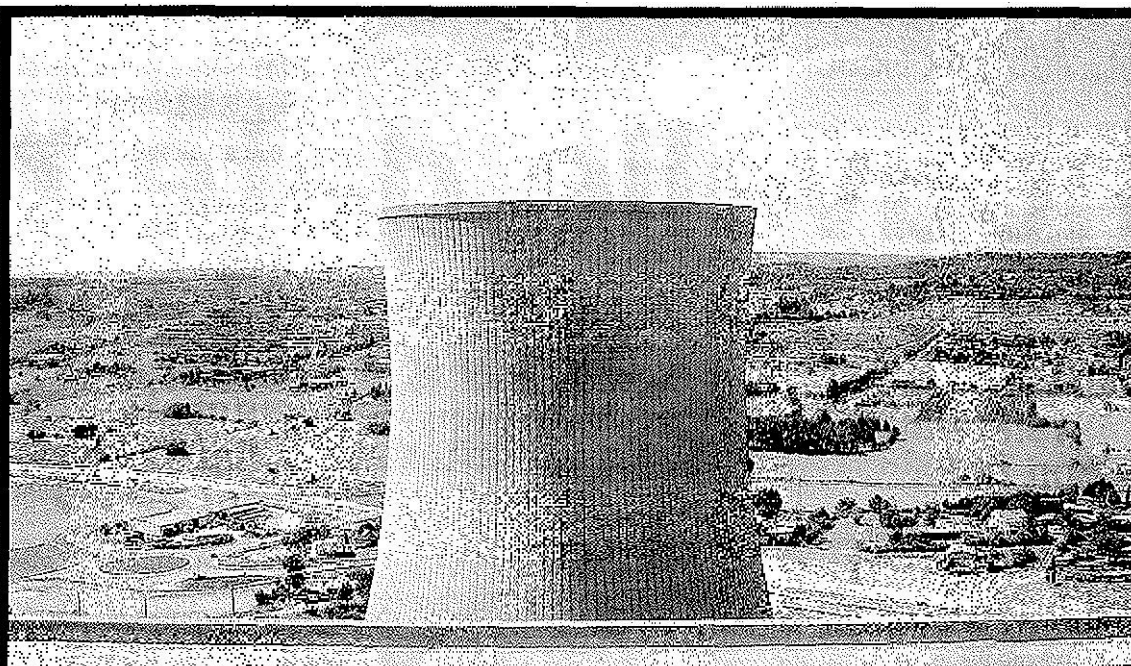
Espoir13, association basée à Gardanne et qui milite sans relâche pour le don d'organes, de tissus et de moelle osseuse organise dimanche, un après-midi détente au restaurant Nostre Oustau avec gâteau des Rois, pièce de théâtre et bal. Participation de 5 €. À suivre, du 8 au 11 avril, un voyage à Andorre avec hébergement en pension complète dans un hôtel 4 étoiles. Tarif : 91 €, excursions

comprises.

Contact : bureau n° 11 de la Maison du Peuple les lundi, mercredi et vendredi de 9 à 12h et de 13 à 17h. 04 42 51 41 34 ou au 06 09 09 63 84.

Soirée surprise au cinéma

Demain, à 20h30, le cinéma 3 Casino propose sa 2 e "soirée surprise" avec un film en avant-première. Devinette : c'est un film étranger, en version originale sous-titrée, d'un pays dont la cinématographie est très peu diffusée, un film rare, émouvant et surprenant, pour tout public à partir de 11 ans.



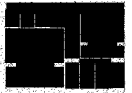
Centrale thermique. Des fumées non nocives

■ 81 millions d'euros, c'est le montant investi par Endesa France pour dépolluer les fumées de son groupe de 600 MW en Provence.

Après plus de deux ans de travaux, les unités de désulfuration et de dénitrification des fumées seront mises en service au 2ème trimestre 2008.

Courant février, ces nouvelles installations rentreront en phase d'essais. À cette occasion, les riverains pourront observer un panache plus blanc et plus dense à la sortie de la cheminée de 300 m.

Aujourd'hui, les fumées sortent à une température de 130°C. Demain, elles transiteront par un absorbeur, laveur humide de fumées, qui retiendra les oxydes de soufre (SOx) qu'elles contiennent. Les fumées ainsi refroidies seront évacuées à une température de 55°C et formeront un panache blanc, mais que chacun se rassure, essentiellement constitué de vapeur d'eau. PHOTO : S.G.



Adeva : rester solidaires pour être plus forts...

Plus de cinq cents personnes ont assisté hier matin à l'assemblée générale de l'Adeva, l'association de défense des victimes de l'amiante qui se bat depuis onze ans pour faire valoir les droits de ceux qui ont été contaminés par ce matériau dangereux sur leur lieu de travail.

En guise de préambule au rapport d'activité, Didier Sayavera, président de l'Adeva Cherbourg, a rappelé que les adhérents de l'association sont tous des victimes d'une « catastrophe sanitaire sans précédent ». Depuis qu'elle existe, l'association s'est fixée pour tâche de « regrouper les victimes de l'amiante, les conseiller et défendre leurs intérêts. Mais aussi de regrouper les salariés exposés au risque amiante pour les représenter devant les diverses institutions, et d'agir pour la mise en œuvre d'une politique de prévention, de santé publique ».

Un combat qui se livre sur plusieurs fronts : la reconnaissance de la maladie professionnelle, et celle de faute

inexcusable de l'employeur, la contestation des taux d'IPP (Incapacité permanente partielle) auprès des caisses, les demandes d'allocations de cessation anticipée d'activité (ACAATA), les démarches d'indemnisation au FIVA (Fonds d'indemnisation des victimes), ou bien encore le suivi lors d'une aggravation de l'état de santé...

Or, rien n'est jamais gagné par avance, même si des progrès notables ont été obtenus. D'autant qu'ils sont parfois remis en question. Mais ceci explique aussi qu'une très grande part de l'activité de l'association soit consacrée aux procédures devant le TASS (Tribunal des affaires de sécurité sociale) à Saint-Lô. Depuis la création de l'Adeva,

plus de 1500 dossiers ont été envoyés au cabinet de ses avocats, dont 840 pour la reconnaissance de la FIE (Faute Inexcusable de l'Employeur), 676 dossiers de demande d'indemnisation au FIVA parmi lesquels 533 dossiers ont fait l'objet d'une demande complémentaire pour obtenir réparation des préjudices.

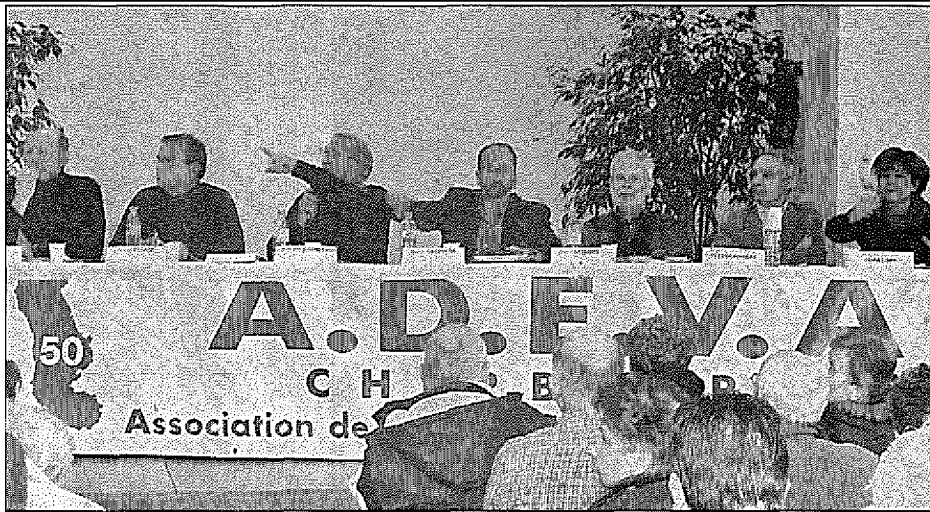
Parmi les employeurs visés, un grand nombre de procédures sont engagées contre la DCN, mais également contre les Constructions Mécaniques de Normandie, la Société générale de Carénage, la SMSL, les docks, la Snaf, Lardet Babcock, la SNET, Eternit, EDF et autres entreprises de plus petite taille.

Pour Didier Sayavera, « l'esprit de solidarité demeure et doit être une des principales forces de notre association ». Le nombre d'adhérents - donc de victimes - progresse chaque année. En 1999, ils étaient 396. Aujourd'hui ils sont 1050. « Sans notre action collective, les victimes de l'amiante dont le taux d'IPP est de 5 % continueraient à ne toucher que l'indemnité attribuée à toutes les victimes atteintes d'autres maladies professionnelles ». C'est-à-dire une peau de chagrin...

L. M.



Plus de cinq cents personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'Adeva.



Depuis onze ans, l'association soutient les victimes de l'amiante dans leurs démarches. Plus de 1 500 dossiers ont été transmis au cabinet d'avocats

« Délinquance industrielle »

Chaque année, on déplore 1200 tués sur les routes de France en moyenne, et chaque année on dénombre 3 000 morts dues à l'amiante. Et il ne s'agit là que les cas où, officiellement, le matériau est reconnu comme étant à l'origine de la maladie, puis du décès. « Le parallèle entre les accidents de la

route et les décès dus à l'amiante est tout à fait pertinent, souligne Jean-Paul Teyssonnière, l'un des avocats qui défend l'Adeva. On parle aujourd'hui de délinquance routière pour montrer la gravité de la situation de la mise en danger qui résulte du non-respect du code de la route. Je pense

qu'il faut aussi qu'on apprenne à parler de délinquance industrielle à propos des atteintes concernant les conditions de travail du salarié, et concernant l'environnement. Il faudra bien un jour que ces grands dossiers qui sont en route viennent à être jugés ».

Le pénal, c'est pour quand ?

Cela fait plus de deux ans qu'une plainte pénale à l'encontre de la DCN a été déposée par dix familles, le syndicat CGT de DCN et l'Adeva. « Il y a des victimes, des morts, mais on ne trouve aucun coupable (NDLR: des entreprises sont régulièrement condamnées, mais pas sur leur responsabilité d'un point de vue civil). L'instruction est toujours en cours, confiée à un pôle de santé publique. D'ailleurs, la cellule chargée de l'enquête a procédé à une perquisition dans le service Santé Sécurité du travail de DCNS

Cherbourg le 4 décembre dernier » a expliqué Didier Sayavera. Quant à savoir quand ce dossier sera jugé, c'est le grand mystère. Sans doute plusieurs années seront-elles nécessaires avant que la justice ne le traite.

A titre d'exemple en Italie, le dossier Eternit (amiante du ciment) à Turin devrait se tenir en mars prochain après... cinq ans d'instruction! Il s'agit là d'un dossier d'une ampleur jamais égalée, en tous cas en Europe, que défendent les avocats de l'Adeva (structure nationale de

l'association) qui a abouti à la mise en examen des dirigeants du groupe au plus haut niveau, lesquels risquent des peines importantes.

Quelques chiffres significatifs de ce dossier: 900 morts recensés parmi les ouvriers et la population voisine de quatre usines italiennes Eternit, 2 900 plaintes, 220 000 pages de dossier, 20 ans de combat pour que le procès voie le jour...

Les enjeux de cette affaire dépassent les frontières de l'Italie. La société est présente dans 72 pays, et les salariés de ses usines françaises sont

aussi concernés à Thiant, Albi, Caronte, Triel, Rennes...

Selon l'avocat Jean-Paul Teyssonnière, tous les gros dossiers amiante lancés au pénal en France qui font l'objet d'une instruction (dont le dossier cherbourgeois cité plus haut) pourraient être regroupés pour organiser un seul procès, d'une portée exceptionnelle. « C'est en projet puisqu'ils sont instruits séparément, mais par le même juge... Turin est un peu l'avant-garde de ce qui pourrait se passer sur le plan pénal en France ».

Menaces sur l'ACAATA

Il s'agit de mesures permettant à certains salariés exposés à l'amiante de prendre une retraite anticipée. Le gouvernement envisage de restreindre les acquis: il faudrait cinq années travaillées au lieu de trois pour prétendre à un an d'anticipation, et les salariés ne percevraient plus que 60 % de leur salaire au lieu de 65 % actuellement. « Or, ce sont souvent les travailleurs aux revenus les plus modestes qui sont le plus exposés. Ce n'est donc pas acceptable », soulignent les avocats.

Ces derniers viennent pourtant de livrer une bataille qui risque de porter ses fruits, pour contrer ces effets pervers de la loi. « Parallèlement, nous avons entrepris des procédures devant le conseil

des prud'hommes contre les employeurs responsables de la contamination, pour demander qu'ils soient condamnés à payer les 35 % manquants et que les gens puissent partir avec l'intégralité de leur salaire. Ce n'est pas un privilège de pouvoir partir plus tôt, c'est la contrepartie du fait d'avoir une espérance de vie réduite ».

Le préjudice économique est important. « Nous demandons à ce qu'il soit compensé par le principe du pollueur payeur. Nous avons eu un premier succès: on nous disait « vous vous trompez de tribunal! » Pour résoudre ce problème de compétence face aux prud'hommes, nous avons

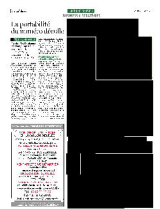
défendu des personnes qui ne sont pas encore malades, pour qu'on ne puisse pas nous dire d'aller devant le TASS. Et nous avons mis en avant l'obligation de sécurité de l'employeur qui n'a pas été respectée, et qui justifie de réparer le préjudice ».

La cour d'appel de Paris leur a donné raison sur la compétence des prud'hommes, et le premier dossier de ce type sera plaidé en juin, et pourrait faire jurisprudence.

À Cherbourg, l'Adeva commence aussi à construire la riposte concernant les nouvelles mesures de l'ACAATA. « Nous ne sommes pas opposés au dispositif actuel, ni à une réforme, pourvu qu'elle permette d'al-

ler vers le haut, commente le président. Nous voudrions la création d'un dispositif complémentaire pour l'élargir à d'autres professions qui n'y ont pas accès actuellement dans les petites entreprises ».

Autre projet et non des moindres: « nous voudrions la création d'un établissement public pour la gestion des futurs départs ACAATA pour ceux dont les entreprises ne sont pas reconnues, et obtenir des indemnisations sans passer par la case justice ». Un peu comme ce qui s'était passé avec la création du FIVA, qui peut indemniser directement les victimes qui acceptent les propositions qui leur sont faites.



Iberdrola organise la riposte contre EDF

ÉNERGIE

L'électricien tente de rallier à sa cause une dizaine d'investisseurs espagnols pour constituer un front anti-EDF. Encore absent du marché ibérique, l'électricien français cherche à se renforcer dans l'électricité de pointe.

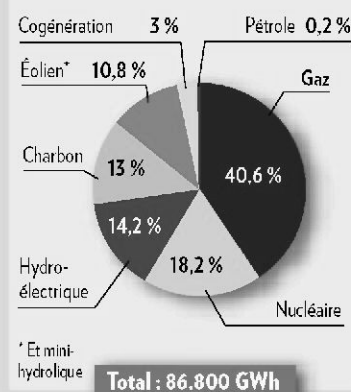
La riposte n'a pas tardé. Au lendemain de l'annonce d'EDF confirmant son « intérêt » pour Iberdrola, le deuxième électricien espagnol soutenu par Madrid a immédiatement réagi. Pour contrer l'hypothétique offre de l'électricien français, la direction d'Iberdrola a invité une dizaine d'investisseurs espagnols pour constituer un front anti-EDF. Selon le quotidien économique *Conco Dias*, Iberdrola, qui souhaite prendre le contrôle de la société Solaria, spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires, lui aurait proposé en échange d'entrer dans son tour de table à hauteur de 5 % pour un montant de 2,5 milliards d'euros.

Le groupe français, cependant, n'irait pas seul dans cette opération. Il serait accompagné du premier actionnaire d'Iberdrola, le groupe de BTP ACS qui détient déjà 12 % du groupe espagnol valorisé aujourd'hui à plus de 50 milliards d'euros.

Le ministre espagnol de l'Économie, Pedro Solbes, s'est déclaré hier inquiet d'un éventuel démembrement

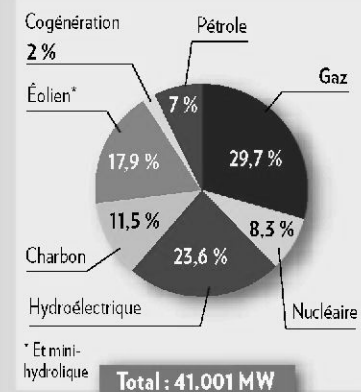
LES CAPACITÉS DE PRODUCTION D'IBERDROLA...

Sur les neuf premiers mois 2007, en GWh



... ET LA PUISSANCE INSTALLÉE

Sur les neuf premiers mois 2007, en MW



Source : Iberdrola

brement du groupe Iberdrola, précisant qu'une opération, qui pourrait déboucher sur « le découpage » du groupe « n'est pas un thème mineur » (voir l'entretien ci-dessous). Hier, l'État français s'est efforcé de calmer le jeu. « L'État actionnaire majoritaire d'EDF a indiqué à la direction générale d'EDF que tout investissement en Espagne devait se faire avec l'accord des autorités espagnoles », a rappelé David Martinon, porte-parole de l'Élysée. Le gouvernement a ajouté qu'« il n'y avait aucun accord » entre Madrid et Paris sur un éventuel « pacte » franco-espagnol sur une prise de participation d'EDF dans Iberdrola.

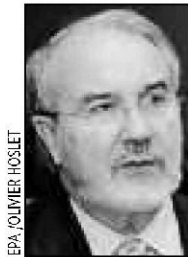
RUPTURE DE TON

Réputé jusqu'alors pour son extrême prudence, le PDG d'EDF, Pierre Gadonneix, a surpris en tenant des propos sans ambiguïté sur son intérêt pour Iberdrola. Cette rupture de ton et de stratégie

marque un tournant chez EDF. Le groupe, qui tire sa force de sa position dans le nucléaire, cherche à se renforcer dans la production d'électricité de pointe. Et l'Espagne est le seul des quatre grands pays européens où EDF n'est pas encore présent. En reprenant Iberdrola, il s'emparerait d'une puissance installée de plus de 41.000 MW dont 7.000 MW dans l'éolien. Cette opération lui permettrait aussi de se renforcer en Grande-Bretagne, le groupe espagnol ayant racheté il y a un an le groupe écossais Scottish Power.

Pour rallier les soutiens, Pierre Gadonneix se dit prêt à entamer de longues négociations. « Le dossier Endesa a duré deux ans, alors nous pouvons tabler sur dix-huit mois pour Iberdrola », a-t-il déclaré au *Figaro*. Un rappel un peu étrange. La bataille lancée par E.ON sur Endesa est loin d'avoir été un succès pour l'électricien allemand. ■

CHANTAL COLOMER

Interview. Pedro Solbes, ministre de l'Économie et des Finances espagnol*« Je n'ai eu jusqu'ici aucun contact officiel avec Paris sur les projets d'EDF »*

EPA / OLIVIER HOSLET

En 2000, le gouvernement espagnol avait adopté une loi limitant à 3 % les droits de vote d'une entreprise publique étrangère dans

espagnole spécialisée dans l'énergie, ce qui avait permis alors de freiner les projets d'EDF sur Hidrocantabrico. Cette législation vous semble-t-elle toujours d'actualité ?

Elle est toujours en vigueur en tout cas, bien qu'elle ne revête pour le gouvernement qu'un caractère facultatif. Je suppose que vous me parlez de l'éventuelle entrée d'EDF ou d'une autre entreprise publique française sur le marché espagnol. Selon diverses informations, le président de la République française et le chef du gouvernement espagnol auraient

échangé leur point de vue au sujet de l'intérêt d'EDF à l'égard du marché espagnol, ce qui est possible. Mais je n'ai eu jusqu'ici aucun contact officiel avec le gouvernement français à ce sujet. Si le cas se présente, nous l'étudierons. Il faut partir du principe que l'énergie est un secteur spécifique, qui suppose deux obligations particulières : la garantie de la plus grande efficacité possible pour le système d'une part, la défense des intérêts du consommateur de l'autre. Ce type d'opération dépend aussi d'une autre question : quel modèle énergétique voulons-nous établir en Europe, à moyen terme ? Je suis disposé à mettre mon chapeau d'Européen plutôt que mon chapeau d'Espagnol, mais à condition que l'Europe nous offre des garanties qu'elle ne nous donne pas actuellement dans le domaine de l'énergie, par exemple, en matière de libre cir-

culatation de produits ou de libre acquisition d'entreprises.

Considérez-vous que la coexistence d'entreprises publiques et privées sur le marché européen de l'énergie crée des asymétries dans les possibilités de prise de contrôle ?

Nous avons fait en Espagne un grand effort pour privatiser beaucoup de secteurs. Il peut paraître contradictoire que des entreprises publiques étrangères fassent irruption dans des secteurs que nous avons pris le soin de privatiser. Cela dit, j'ai conscience qu'il faut analyser ce type de problème dans le contexte général des relations bilatérales entre la France et l'Espagne, qui sont aujourd'hui magnifiques. De tels dossiers peuvent se traduire par des divergences d'intérêts entre nous mais pas par des conflits. ■

PROPOS RECUEILLIS

PAR THIERRY MALINIAK, À MADRID

CONCURRENCE



ÉNERGIE

L'électricien français devrait être amené dans les prochains jours à clarifier ses intentions. La complexité du paysage énergétique espagnol et la proximité des élections générales rendent peu probable une OPA à court terme.

EDF essaie de calmer le jeu sur le dossier Iberdrola

EDF en a trop dit, ou pas assez. A la demande des autorités boursières espagnoles, l'électricien français devrait être amené dans les tout prochains jours à clarifier ses intentions sur le dossier Iberdrola, en disant si oui ou non il envisage de lancer une OPA sur son concurrent basque. Le sujet occupe la une des journaux espagnols depuis plus d'une semaine et en Bourse, l'éventualité d'une offensive sur Iberdrola a fait grimper le titre de près de 12 % en cinq séances.

Un emballement médiatique qui place le groupe français dans une position inconfortable : d'un côté, comme vient de le rappeler son président lors d'un déplacement en Chine, EDF a toujours dit que le marché espagnol l'intéressait, et qu'il ne serait « pas indifférent si des opportunités se présentaient ». Mais de l'autre, l'électricien tricolore, qui répète à

l'envi qu'il n'investira que dans les pays où il se sentira le « bien-venu », est conscient que les conditions d'une offensive au sud des Pyrénées ne sont pas tout à fait réunies.

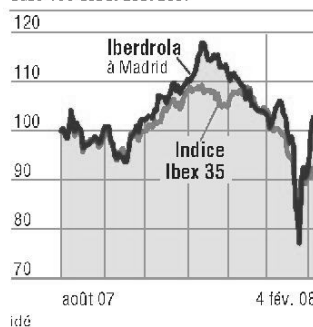
La défense s'organise

Aussi s'efforce-t-il de calmer le jeu : « Les rumeurs qui se sont développées dans la presse ces derniers jours ne correspondent pas à la réalité », assurait avant-hier Pierre Gadonneix. Enfonçant le clou, des sources proches de l'entreprise estiment que lancer une OPA sur Iberdrola à très courte échéance serait une « maladresse totale ». A un mois des élections générales, prévues le 9 mars en Espagne, les observateurs considèrent qu'une opération d'une telle ampleur, visant l'un des derniers fleurons énergétiques nationaux, n'aurait aucune chance d'aboutir.

Sur le plan politique, après le

Iberdrola en Bourse

Base 100 début août 2007



L'éventualité d'une offensive sur Iberdrola a fait grimper le titre de près de 12 % en cinq séances.

silence des premiers jours, les ambitions supposées d'EDF suscitent en tout cas une véritable levée de boucliers. Le week-end dernier, Mariano Rajoy, le leader du Parti populaire (PP), la principale force

d'opposition, s'est ainsi déclaré « radicalement opposé à ce qu'une entreprise modèle comme Iberdrola » puisse « terminer dans des mains françaises ».

Pendant ce temps, Iberdrola ne reste pas les bras croisés. Son patron, Ignacio Sanchez Galan, organise sa défense avec l'aide de la banque Morgan Stanley, et commence à mobiliser ses alliés. La semaine dernière, deux de ses actionnaires, les caisses d'épargne du Pays basque, BBK, et de la communauté de Valence, Bancaja, sont montés au créneau pour dénoncer tout projet de démantèlement du groupe. Selon la presse locale, il cherche par ailleurs à faire entrer dans son capital une dizaine d'investisseurs espagnols, parmi lesquels le fabricant de panneaux solaires Solaria et la société immobilière Nozar, afin de contrer une hypothétique offre d'EDF.

P. PO, Y. R. (À PÉKIN)
ET G. S. (À MADRID)



La justice appelée à trancher un conflit tarifaire avec EDF

ArcelorMittal et EDF s'opposent au tribunal sur les conditions dans lesquelles certains sites de Mittal Steel, qui avaient opté pour le tarif de marché, ont rejoint le tarif réglementé grâce à leur fusion avec Arcelor.

ArcelorMittal et EDF, deux des poids lourds du CAC 40, sont en conflit en justice. Les deux groupes s'opposent sur les conditions dans lesquelles certains sites de Mittal Steel, qui avaient opté pour le tarif de marché, ont rejoint le tarif réglementé grâce à leur fusion avec Arcelor. Un retour fructueux pour le sidérurgiste, qui trouve ainsi le moyen d'économiser plus d'une dizaine de millions d'euros par an.

Explications. Profitant de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, Mittal Steel avait choisi de quitter le fournisseur historique et de s'approvisionner, au prix du marché, auprès du suisse Atel. Le contrat en question a commencé le 1^{er} octobre 2006. Entre temps, le sidérurgiste a fusionné avec Arcelor qui, lui,

n'avait pas quitté le tarif réglementé.

Dans le cadre du rapprochement, ArcelorMittal France, ex-Arcelor France, a intégré à compter du 1^{er} janvier 2007 les filiales françaises de Mittal Steel. En clair, celles-ci peuvent désormais bénéficier des mêmes conditions tarifaires que leur nouvelle maison mère. C'est particulièrement intéressant pour l'usine de Gandrange, en Lorraine, dont la consommation annuelle oscille entre 600 et 800 gigawattheures et qui voit sa facture se réduire du fait de son retour au tarif réglementé.

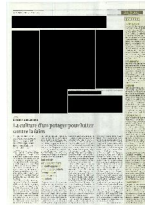
Le dialogue se poursuit

EDF a, dans un premier temps, refusé cette nouvelle donne, forçant ainsi ArcelorMittal à porter l'affaire en justice. Un jugement prononcé l'an dernier a donné raison au sidérurgiste et imposé à EDF de faire bénéficier l'usine de Gandrange des mêmes conditions tarifaires que les autres sites du groupe. C'est le cas depuis le 1^{er} septembre. En outre, EDF doit rembourser à ArcelorMittal

l'écart entre ce que le sidérurgiste a payé à Atel entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2007 et le tarif réglementé auquel il est finalement soumis. Ce tarif est environ moitié moins élevé que le prix du marché.

EDF a fait appel de la décision. Une audience est prévue en septembre 2008. Malgré ce litige, ni l'un ni l'autre ne veulent se fâcher et le dialogue continue entre les deux parties. Le sidérurgiste est, en effet, en train de renégocier son contrat pluriannuel d'électricité en France, le sien arrivant à échéance le 31 décembre 2008. Autant dire qu'EDF sera sur les rangs. D'autant que le groupe dirigé par Pierre Gadonneix a engagé avec ArcelorMittal une démarche de « *management d'efficacité énergétique* » consistant à évaluer le potentiel d'économies de ses installations. Ironie du sort, parmi les trois sites tests figure celui de Gandrange. Celui-ci a annoncé mi-janvier la fermeture de son aciérie électrique et d'un laminier.

T. M. ET P. P.O.



EDF va exploiter des centrales nucléaires hors de France

En Chine, EDF sera le premier électricien étranger propriétaire d'une centrale nucléaire. Le groupe veut faire de même aux États-Unis, en Grande-Bretagne et peut-être en Afrique du Sud

PÉKIN

De notre envoyé spécial

Premier électricien nucléaire au monde, avec ses 58 réacteurs actuellement en service en France, EDF entend bien participer lui aussi à la relance de l'atome civil dans le monde et ne pas laisser les constructeurs de centrales (le français Areva en tête) se partager le gâteau. «*Il y a encore trois ans, la question était de savoir si on allait construire une centrale en France. Aujourd'hui, on a douze projets dans le monde et nos équipes se sont remobilisées*», explique le PDG, Pierre Gadonneix, qui était ce week-end en Chine pour discuter du partenariat établi avec l'électricien local, China Guangdong Nuclear Power Company (CGNPC). En novembre, les deux groupes se sont mis d'accord pour détenir, réaliser et exploiter deux réacteurs EPR, construits par Areva, avec des turbines Alstom. Elles seront installées à Taishan, à deux cents kilomètres des sites de Daya Bay et Ling Ao, où fonctionnent déjà les centrales vendues par Framatome (aujourd'hui Areva), au milieu des années 1980 pour la plus ancienne. Mais cette fois, EDF ne se contentera pas d'apporter ses ingénieurs pour conseiller le maître d'ouvrage. Il va investir lui-même 600 millions d'euros dans la société créée avec CGNPC,

et dont il détiendra 30 %, avec un tiers des postes au conseil d'administration et un droit de veto sur les grandes décisions stratégiques. Ce qui lui permettra, une fois la mise en service des deux EPR de 1 600 MW chacun, prévue à partir de 2014, de percevoir des revenus sur 30 % de l'électricité produite, au cours des soixante-cinq ans de durée de vie de la centrale. Ce sera ainsi la première fois qu'EDF gère une centrale nucléaire ailleurs que dans l'Hexagone. Une vraie révolution.

Mais si la Chine a vocation à «*être la référence à l'export d'EDF*», selon Hervé Machenaud, directeur de sa branche Asie-Pacifique, l'électricien tricolore entend bien essaimer ailleurs sa stratégie de «*propriétaire exploitant*». Avec toutefois un certain nombre de critères préalables. «*Là où nous sommes les bienvenus, avec des pays qui ont déjà une pratique du nucléaire, notamment un contrôle organisé de la sûreté, et surtout qui ont signé les traités de non-prolifération*», affirme Pierre Gadonneix. Ce qui interdit donc pour l'instant l'Inde, qui affiche de grandes ambitions en ce domaine, mais qui n'a pas ratifié le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), et les pays du Moyen-Orient, qui eux aussi souhaitent se tourner vers l'atome civil, et a fortiori la Libye. Outre la Chine, l'entreprise a déjà identifié trois autres pays: les États-Unis, la Grande Bretagne et l'Afrique du Sud, même s'il n'exclut pas de travailler avec CGNPC sur d'autres projets asiatiques. Avec

L'électricien public de la province du Guangdong pourrait servir de tête

de pont à EDF en Asie.

son réacteur CPR 1000 (la version chinoise des réacteurs installés par la France à Daya Bay), et dont seize sont en projet ou en cours de construction, l'électricien public de la province du Guangdong pourrait servir de tête de pont à EDF en Asie. L'entreprise française pourrait ainsi venir en appui du chinois pour développer son réacteur au Vietnam et en Thaïlande.

En attendant, EDF a déjà mis un pied aux États-Unis avec la création en juillet dernier d'une entreprise commune avec l'électricien du Maryland, Constellation, pour exploiter quatre réacteurs EPR, actuellement en cours de certification par les autorités américaines. EDF s'est également engagé à acquérir jusqu'à 9,9 % du capital de Constellation. En Grande-Bretagne, après le feu vert donné en janvier par le gouvernement de Gordon Brown à la relance du nucléaire, EDF compte également construire quatre EPR, via sa filiale locale, EDF Energy. Enfin, l'Afrique du Sud devrait dévoiler en avril le candidat retenu pour la construction de deux centrales de troisième génération. L'appel d'offres a été lancé en décembre et deux candidats sont en lice, l'américain Westinghouse et le consortium français réunissant Areva, Bouygues et EDF, qui se propose là aussi d'assurer un rôle d'exploitant. Le camp tricolore, qui avance pour la première fois groupé, croit en ses chances. Ce sont les équipes de Framatome et d'EDF qui ont construit, dans les années 1980, les deux réacteurs dont dispose l'Afrique du Sud.

JEAN-CLAUDE BOURBON

Des ambitions en Espagne

DEDF s'intéresse à l'électricien Iberdrola, numéro deux du secteur en Espagne. «*On regarde le dossier, mais il y a une quantité de schémas possibles*», souligne le PDG d'EDF. La semaine dernière, une rumeur évoquait une offre conjointe faite par EDF et le groupe de BTP espagnol ACS, premier actionnaire d'Iberdrola avec 12 % du capital. Au grand dam des dirigeants d'Iberdrola qui, selon la presse espagnole d'hier, chercheraient l'aide d'investisseurs pour contrer le projet. Une chose est sûre, rien ne pourrait se faire sans l'aval du gouvernement espagnol qui suit de près le dossier.



ÉNERGIE

Reliance Power réussit son entrée à la Bourse de Bombay

À l'heure où la médiocrité des conditions de marché provoque le report de nombreux projets d'appel public à l'épargne, les levées de fonds réussies constituent un fait assez rare pour être souligné. Surtout lorsqu'il s'agit de la plus grosse levée de fonds jamais réalisée à la Bourse de Bombay. Le groupe d'énergie, Reliance Power, qui a déjà récolté le montant record de 2,9 milliards de dollars, vient d'indiquer que son premier jour de cotations était prévu le 11 février prochain. L'offre, dont le prix d'émission a été fixé à 450 roupies par action, a été sursouscrite 73,04 fois par les investisseurs. Le précédent record était jusque-là détenu par le géant de l'immobilier DLF, qui était parvenu à lever 2,24 milliards de dollars en juillet dernier.



Gaz de France et RWE pressentis pour Nabucco

ÉNERGIE. Gaz de France sera « associé » au projet de construction du gazoduc européen Nabucco, a annoncé hier le président roumain Traian Basescu, au cours de la conférence de presse organisée à l'occasion de la visite de Nicolas Sarkozy.

Le projet Nabucco prévoit la construction d'un gazoduc de 3,300 km de long pour transporter le gaz en provenance du

Moyen-Orient et d'Asie vers l'Union européenne, en passant par la Turquie et le sud-est de l'Europe, afin de réduire la dépendance des Européens vis-à-vis des importations de Russie.

Sa mise en service est prévue pour 2012, alors que le démarrage des travaux est fixé pour 2009, cette dernière date restant à confirmer. À terme, le gazoduc, dont le budget s'élève à 5 mil-

liards d'euros, aura une capacité de 31 milliards de mètres cube de gaz par an.

Outre Gaz de France, l'allemand RWE, le numéro deux de l'électricité en Allemagne (derrière le géant E.ON) devrait lui aussi intégrer ce projet, auquel sont déjà associés cinq groupes énergétiques, l'autrichien OMV, le hongrois Mol, le roumain Transgaz, le bulgare Bulgargaz et le turc Botas.

MARCHE



UK plans 'too weak' to boost wind power

By Fiona Harvey and Rebecca Brean

The UK's plans to ease the building of new wind farms will do little to encourage new turbines to be built to meet the government's exacting renewable energy targets, according to the renewable energy industry.

The bill currently before parliament is intended to streamline the process of granting planning permission to large wind farm sites by referring them to the UK's new Independent Planning Commission.

But the British Wind Energy Association told the Financial Times that the measure was "too late, too

weak" and aimed at the wrong target.

"The irony is it will not help," said Gordon Edge, director of economics and markets at the BWEA. "The measures will not be implemented until 2009, it will take a while to get the Commission up and running, and it only applies to large wind farms over 50 megawatts."

Mr Edge said the combination of these factors would leave a large backlog of proposed wind farms still stuck in the planning system. The BWEA calculates that there are 2.4 gigawatts of wind power capacity in the UK at present, enough to power 1.3m homes. But there is more than 9GW of new

capacity stuck in the planning process.

A Financial Times analysis of the wind market has found that large subsidies from the electricity consumer to wind farms were failing to encourage new construction because of planning system delays. Last year, according to the BWEA, just 427MW of generating capacity was built, down from 631MW in 2006.

Most new applications are likely to be for smaller wind-farms, Mr Edge says, because so many of the best sites for large farms are already taken up by projects in planning. Proposals for small wind farms are handled by local authorities,

however, meaning the government's proposed new planning commission is unlikely to speed up the planning process.

The UK must expand the proportion of its electricity supply coming from renewables eight-fold by 2020, under proposals by the European Commission, so that it derives 40 per cent of its electricity from renewable sources such as wind.

Wind has seen a surge of investment as one of the most mature and cheapest renewable technologies, but many investors have been frustrated by the planning system.